Portrait officiel de surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, exécuté en mars 1892 après avis favorable de la grande chancellerie par Mlle Marguerite Godin, ancienne élève de la maison d'éducation de Saint-Denis, élève du peintre Jules Lefebvre, coll. MELH Saint-Denis.

DOSSIER

AMÉLIE RYCKEBUSCH (1844-1913), SURINTENDANTE DES MAISONS D'ÉDUCATION DE LA LÉGION D'HONNEUR : UN PARCOURS D'EXCEPTION[1]

Dominique HENNERESSE

Toutes les surintendantes des maisons d'éducation de la Légion d'honneur ont marqué leur époque, certaines parce qu'elles ont eu la lourde responsabilité de mettre en œuvre les décisions d'un empereur ou d'un roi, d'autres parce qu'elles ont eu à gérer les maisons en temps de révolution ou de guerre, à faire face aux conséquences de l'anticléricalisme, à lutter pour la survie des maisons lorsqu'il était question de les supprimer, ou au contraire à engager les réformes qui s'imposaient pour développer ou préserver l'excellence de l'instruction et de l'éducation que les demoiselles y reçoivent. Le maréchal Exelmans, lorsqu'il était grand chancelier, avait coutume de dire que « la dot de l'enfant est l'éducation que nous lui donnons ».

L'une d'entre elles, Amélie Ryckebusch, a particulièrement marqué son temps. Elle a passé la majeure partie de sa vie dans les maisons, comme élève puis enseignante, puis personnel de direction. Elle est une des toutes premières femmes à avoir été décorée de la Légion d'honneur, surtout si l'on retire des statistiques les religieuses dont l'exceptionnel dévouement a été salué dans les premiers contingents. Sa vie et son œuvre méritent qu'on la mette à l'honneur.

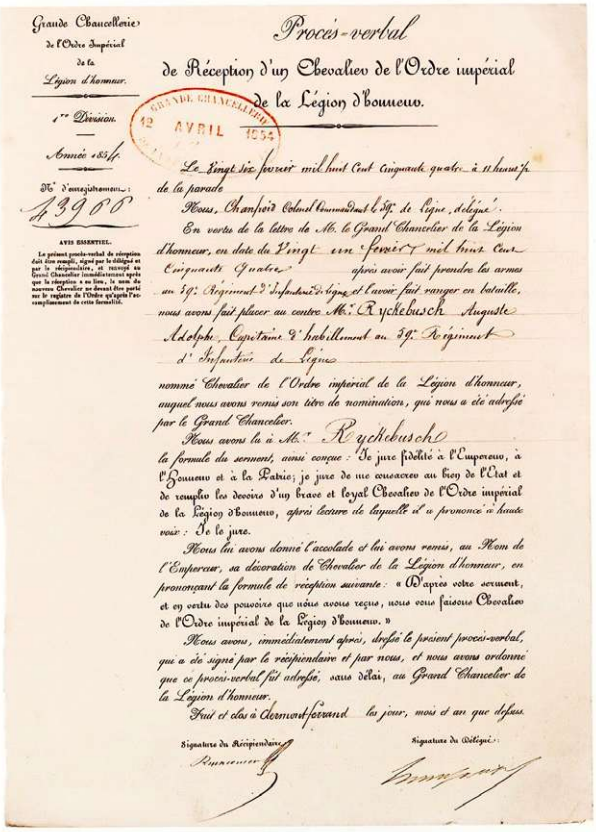

Grande Chancellerie de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur.

1re Division.

Année 1854.

N° d'enregistrement : 4390 R

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal de réception dûdit Ordre remplit, signé par le délégué en qualité de Chancelier, est renvoyé au Grand Chancelier, immédiatement après que la réception a eu lieu, le nom du nouveau Chevalier ne devant être porté sur le registre de l'Ordre qu'après l'accomplissement de cette formalité.

GRANDE CHANCELLERIE 12 AVRIL 1854

Procès-verbal

de Réception d'un Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.

Le Vingt deux février mil huit Cent cinquante quatre à 11 heures ½ de la parade

Nous, Chanfroid Colonel commandant le 59e de ligne, délégué.

En vertu de la lettre de Mr. le Grand Chancelier de la Légion d'honneur, en date du Vingt un février mil huit Cent Cinquante Quatre après avoir fait prendre les armes au 59e Régiment d'Infanterie de ligne et l'avoir fait ranger en bataille, nous avons fait placer au centre Mr. Ryckebusch Auguste Adolphe Capitaine d'habillement au 59e Régiment d'Infanterie de ligne

nommé Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, duquel nous avons reçu son titre de nomination, qui nous a été adressé par le Grand Chancelier.

Nous avons lu à Mr. Ryckebusch la formule du serment, ainsi conçue : Je jure fidélité à l'Empereur, à l'Honneur et à la Patrie; je jure de me consacrer au bien de l'Etat et de remplir les devoirs d'un brave et loyal Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, après lecture de laquelle il a prononcé à haute voix : Je le jure.

Nous lui avons donné l'accolade et lui avons remis, au Nom de l'Empereur, sa décoration de Chevalier de la Légion d'honneur, en prononçant la formule de réception suivante : « D'après votre serment, et en vertu des pouvoirs que nous avons reçus, nous vous faisons Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur. »

Nous avons, immédiatement après, dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le récipiendaire et par nous, et nous avons ordonné que ce procès-verbal fût adressé, sans délai, au Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

Fait et clos à Clermont-Ferrand les jour, mois et an que dessus.

Signature du Récipiendaire : Ryckebusch

Signature du Délégué : Chanfroid

Procès-verbal de réception de chevalier de la Légion d'honneur du père d'Amélie Ryckebusch, 26 février 1854, base Léonore du ministère de la Culture.

La famille d'Amélie de Ryckebusch[2]

Amélie de Ryckebusch est née le 4 décembre 1844 à Rennes. Son père, Auguste Adolphe Ryckebusch, né à Steenvorde (au nord d'Hazebrouck), était militaire. Il a fait toute sa carrière au 59e régiment d'infanterie de ligne et a gravi tous les échelons depuis son engagement comme simple soldat le 3 août 1832 à l'âge de vingt et un ans jusqu'au grade de capitaine (18 mai 1850) puis capitaine d'habillement (23 février 1852). Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 24 décembre 1853

1. Nous remercions madame Anne Liskenne, conservatrice en chef du patrimoine, chef de projet « Archives » à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, qui nous a donné accès aux archives de la maison d'éducation de Saint-Denis pour permettre la rédaction de cet article.
2. Nous remercions madame Marie-Martine Damel, dont Amélie Ryckebusch est une aïeule, qui a bien voulu nous communiquer ces renseignements collectés lors de recherches généalogiques menées sur sa famille et qu'elle a publiés dans son ouvrage *Parler d'eux pour parler de moi*, Hambourg : Éditions Bod, 2025.

et décoré sur le front des troupes le 26 février 1854 en Crimée. Il est mort le 27 mai 1856. Sa mère, Cornélie Louise Joséphine Cadet, née le 16 mars 1814, s'est éteinte en 1896. Amélie avait deux sœurs : Marie, née en 1839, décédée à l'âge de six ans, et Marie-Antoinette, née en 1840. Ses parents ne se marièrent que le 27 février 1844 après en avoir obtenu l'autorisation du ministre secrétaire d'État à la Guerre. Deux frères sont nés après Amélie : Barthélémy en 1845, décédé à l'âge de treize ans, et Charles, en 1846, futur général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre de Sainte-Anne de Russie de 2e classe, disparu en juillet 1914 dans sa soixante-huitième année. Amélie mourut le 15 avril 1919, dans sa soixante-quinzième année.

Un parcours exceptionnel à Saint-Denis

La jeune Amélie a été admise en qualité d'élève gratuite à Saint-Denis en juillet 1855 à l'âge de dix ans. Saint-Denis accueillait alors quatre cents élèves gratuites, Ecouen et Les loges deux cent chacune. À leurs côtés, des élèves payantes étaient admises, soixante-quinze seulement à Saint-Denis et quarante réparties entre les deux autres maisons. Saint-Denis était réservée aux filles des membres de la Légion d'honneur ayant au moins le grade de capitaine en activité, Ecouen recevait celles des officiers subalternes ou capitaines en retraite, et Les Loges, celles des sous-officiers et soldats.

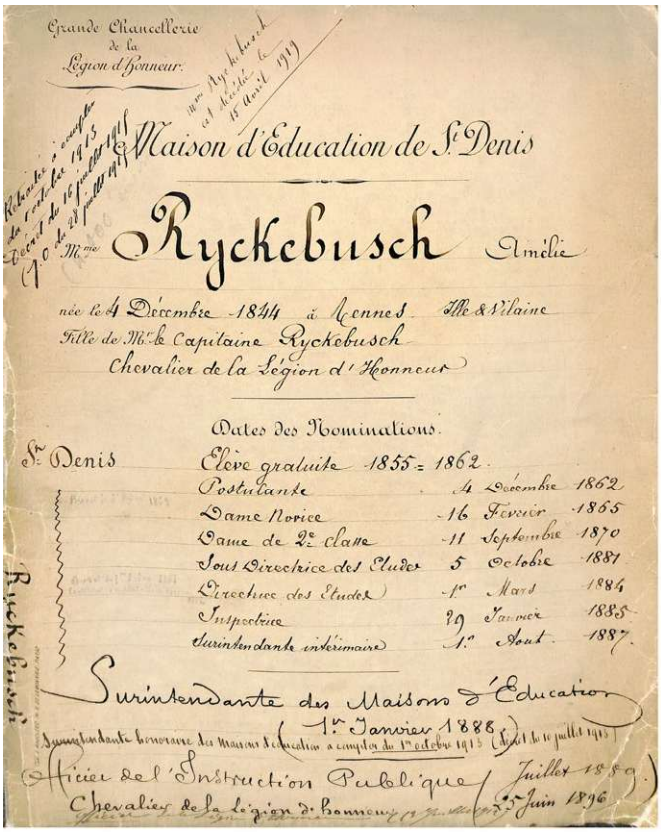
Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Maison d'Éducation de St Denis

Mme Ryckebusch Amélie

née le 4 Décembre 1844 à Rennes Ille & Vilaine
Fille de Mr le Capitaine Ryckebusch
Chevalier de la Légion d'Honneur

Dates des Nominations.

St Denis	Élève gratuite	1855 = 1862	
	Postulante	4 Décembre	1862
	Dame Novice	16 Février	1865
	Dame de 2e classe	11 Septembre	1870
	Sous Directrice des Études	5 Octobre	1881
	Directrice des Études	1er Mars	1884
	Inspectrice	29 Janvier	1885
	Surintendante intérimaire	1er Août	1887

Surintendante des Maisons d'Éducation (1er Janvier 1888)

Surintendante honoraire des Maisons d'éducation à compter du 1er octobre 1913 (décret du 16 juillet 1913)

Officier de l'Instruction Publique Juillet 1889

Chevalier de la Légion d'honneur 25 Juin 1896

Couverture du dossier administratif d'Amélie Ryckebusch, archives MELH Saint-Denis.

Le dossier scolaire d'Amélie a malheureusement disparu. On sait qu'elle a été nommée *postulante* à ses dix-huit ans, le 4 décembre 1862. Les postulantes au noviciat[3] étaient des demoiselles chargées de s'occuper des plus jeunes élèves et de la surveillance des classes ; elles étaient recrutées parmi les élèves de dernière année âgées de dix-huit ans, âge auquel les demoiselles devaient quitter la maison, sauf si elles préparaient des brevets supérieurs. Au bout de deux ans, une postulante pouvait être nommée *dame novice*. Ses fonctions consistaient à seconder la bibliothécaire, les enseignantes de dessin et de musique, mais aussi d'autres matières, et à aider à la surveillance des plus jeunes élèves.

Les trois Maisons préparaient au brevet de second ordre au bout de sept ans d'études. Il s'agit d'un diplôme de l'enseignement primaire qui avait été créé en 1833 pour former des instituteurs adjoints et des employés administratifs et techniques sans exiger le niveau du baccalauréat. Amélie l'a obtenu en mai 1863. Saint-Denis seule conservait les jeunes filles qui préparaient

3. Le terme de novice, qui désignait le premier grade dans le personnel des Maisons, n'avait aucune signification religieuse.

INSIGNES* IDENTIQUES À CEUX PORTÉS PAR AMÉLIE RYCKEBUSCH DANS SES DIFFÉRENTES FONCTIONS

Insigne de novice de la maison d'éducation de Saint-Denis, argent et émail, Second Empire, coll. MELH Saint-Denis.

Insigne de dame de 2de classe, or et émail, Second Empire, coll. MELH Saint-Denis.

Insigne de sous-directrice et directrice des études, IIIe République, vermeil et émail, coll. MELH Saint-Denis.

À gauche, insigne d'inspectrice, IIIe République, or et émail, coll. MELH Saint-Denis.

À droite, insigne de surintendante, IIIe République, or et émail, coll. MELH Saint-Denis.

* Il est écrit dans *Fastes* (*cf.* note 4) : « 24 mai 1881 Des croix d'un nouveau modèle ont été distribuées à tout le personnel, Dames et Novices. Les anciennes ont été remises entre les mains de Madame la Surintendante qui les rend à l'administration. » Ces croix ont été officialisées dans les Statuts de juin 1881.

le brevet de premier ordre, tandis que Les Loges donnaient un enseignement professionnel à celles qui « ne montraient pas de disposition spéciale pour les études ».

Elle fut admise *dame novice* le 16 février 1865, puis nommée *dame de seconde classe* le 11 septembre 1870. Elle passa avec succès le brevet de premier ordre, renommé entre temps brevet supérieur, en juillet 1881. Créé en 1866, le brevet de premier ordre permettait d'enseigner dans les écoles primaires supérieures ou d'accéder à des postes plus techniques ou administratifs plus qualifiés. La réforme de 1880 a remplacé les brevets de second et de premier ordre par le brevet élémentaire et le brevet supérieur. Amélie fut promue *sous-directrice des Études* le 5 octobre 1881. En octobre 1882, elle obtint le certificat d'aptitude pédagogique qui lui ouvrit les portes du poste de *directrice des Études* (chargée de tout l'enseignement) le 1er mars 1884. Elle fut enfin nommée *inspectrice* (remplaçant la surintendante en cas d'absence ou de maladie, elle « surveille l'intérieur de la maison » et l'exécution des statuts) le 29 janvier 1885.

La baronne Le Ray, qui était surintendante depuis le 14 janvier 1870, cessa ses fonctions à l'issue de la cérémonie des prix du 20 juillet 1887. Elle fut placée en congés à partir du 1er août 1887, ce qui entraîna la nomination d'Amélie Ryckebusch aux fonctions de *surintendante intérimaire*

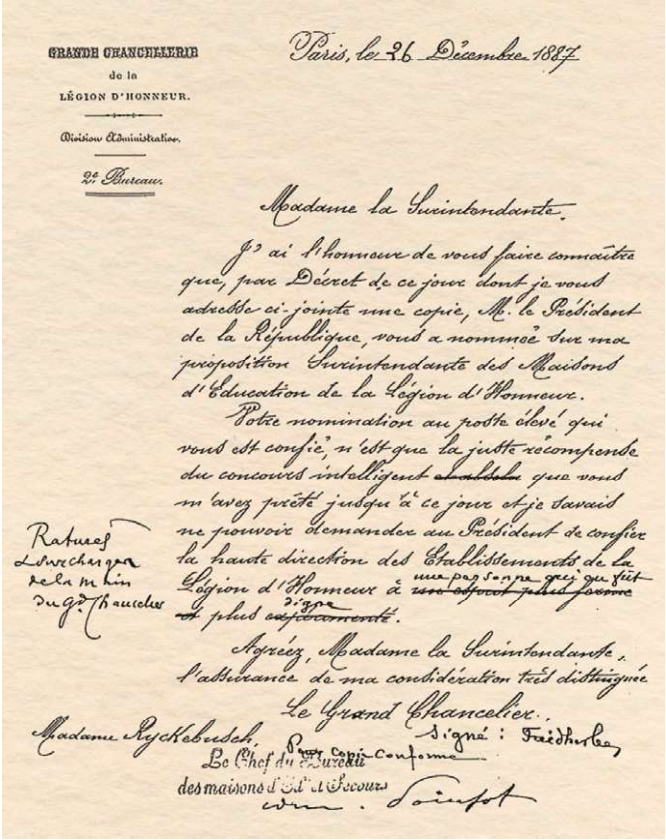

GRANDE CHANCELLERIE
de la
LÉGION D'HONNEUR.
Division Administrative.
2e Bureau.

Paris, le 26 Décembre 1887

Madame la Surintendante.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par Décret de ce jour dont je vous adresse ci-jointe une copie, M. le Président de la République vous a nommée sur ma proposition Surintendante des Maisons d'Éducation de la Légion d'Honneur.

Votre nomination au poste élevé qui vous est confié, n'est que la juste récompense du concours intelligent ~~et dévoué~~ que vous m'avez prêté jusqu'à ce jour et je savais ne pouvoir demander au Président de confier la haute direction des Établissements de la Légion d'Honneur à ~~une personne qui fît~~ ~~un effet plus forme~~ ~~et plus enchanté~~ digne.

Agréez, Madame la Surintendante, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Grand Chancelier.
Signé : Faidherbe

Madame Ryckebusch,

Pour copie conforme
Le Chef du Bureau
des maisons d'Éd. et de Secours
Signé : Soinfot

Retirée Le 2 décembre par le Mlin du Gd Chancelier

Lettre de nomination de surintendante d'Amélie Ryckebusch, 26 décembre 1887, archives MELH Saint-Denis.

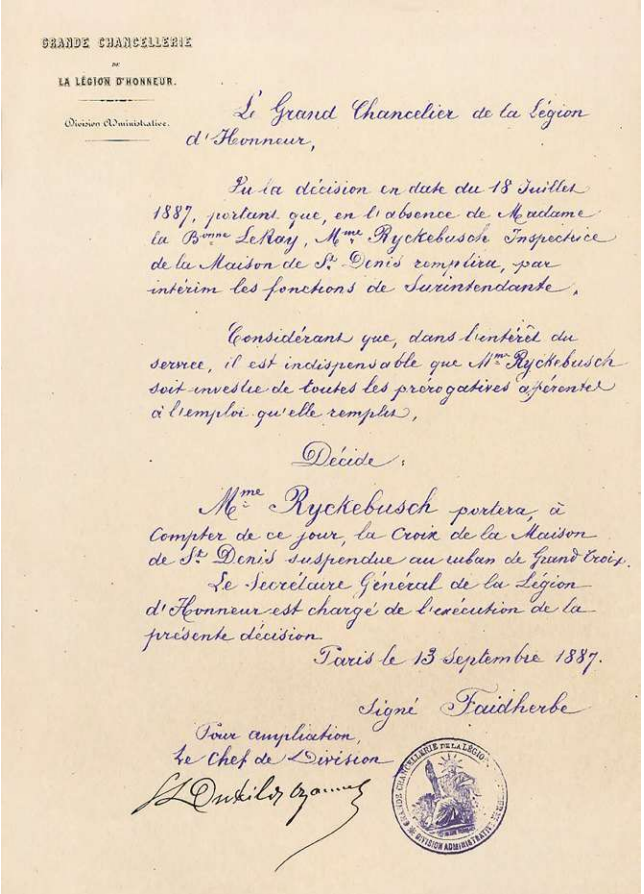

GRANDE CHANCELLERIE
DE
LA LÉGION D'HONNEUR.
Division Administrative.

Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

Vu la décision en date du 18 Juillet 1887, portant que, en l'absence de Madame la Bonne LeRay, Mme Ryckebusch Inspectrice de la Maison de St Denis remplira, par intérim les fonctions de Surintendante,

Considérant que, dans l'intérêt du service, il est indispensable que Mme Ryckebusch soit investie de toutes les prérogatives afférentes à l'emploi qu'elle remplit,

Décide :

Mme Ryckebusch portera, à compter de ce jour, la Croix de la Maison de St Denis suspendue au ruban de Grand Croix.

Le Secrétaire Général de la Légion d'Honneur est chargé de l'exécution de la présente décision.

Paris le 13 Septembre 1887.

Signé Faidherbe

Pour ampliation,
le Chef de Division
Signé : Quilibet Cramoy

Stencil de la lettre du grand chancelier informant Amélie Ryckebusch qu'elle est autorisée à porter les insignes de surintendante bien qu'elle ne soit pas encore nommée officiellement, 13 septembre 1887, archives MELH Saint-Denis.

par une décision du 18 juillet 1887. Le 13 septembre 1887, le général Faidherbe l'autorisa à porter les insignes de surintendante. Mais elle ne devint officiellement *surintendante* que le 1er janvier 1888 (décret du grand chancelier du 26 décembre 1887).

La surintendante des maisons d'éducation a une vaste charge. Elle dirige en propre l'établissement de Saint-Denis et supervise ceux d'Ecouen et des Loges (qu'elle inspecte deux fois par an du point de vue de la discipline et du fonctionnement intérieur), représentant un total de plus de neuf cents élèves. Elle préside le conseil d'administration des Maisons. Elle nomme aux emplois subalternes, propose les nominations les plus importantes au grand chancelier, gère le personnel ; elle suit les résultats et la conduite des élèves, les finances des Maisons, préside divers jurys, organise les visites des grands personnages, choisit les livres de la bibliothèque, les musique des chants, organise le concert annuel qui a lieu fin janvier ou début février, mais aussi les cérémonies des prix mi-juillet, les très nombreuses célébrations religieuses tout au long de l'année, gère la discipline, les crises éventuelles comme celles liées aux épidémies de diphtérie, scarlatine ou *influenza* (grippe), etc.

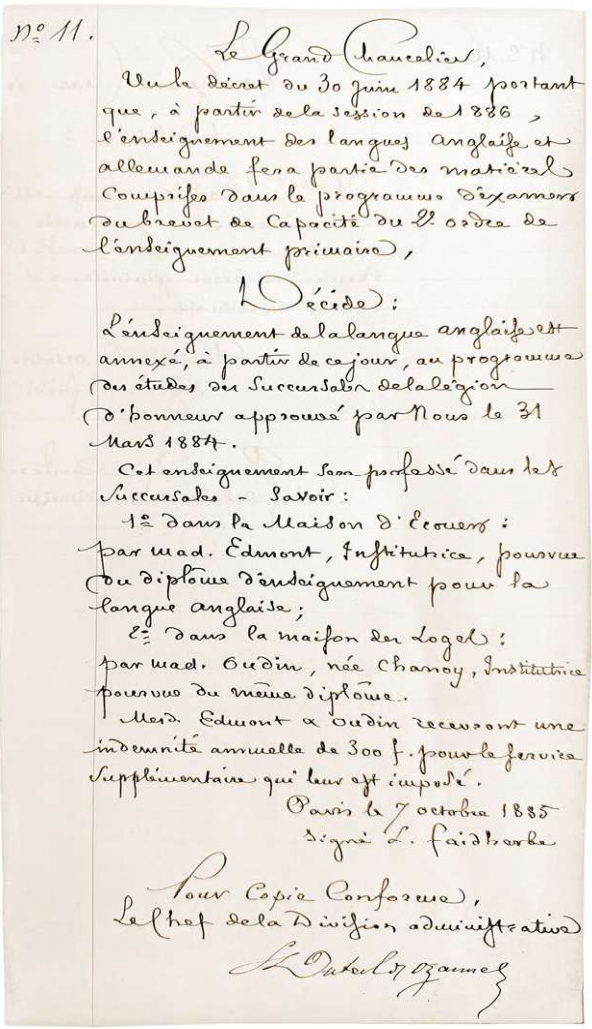
N° 11.

Le Grand Chancelier,

Vu le décret du 30 juin 1884 portant que, à partir de la session de 1886, l'enseignement des langues anglaise et allemande fera partie des matières comprises dans le programme d'examens du brevet de capacité du 2e ordre de l'enseignement primaire,

Décide :

L'enseignement de la langue anglaise est annexé, à partir de ce jour, au programme des études des Succursales de la Légion d'honneur approuvé par Nous le 31 Mars 1884.

Cet enseignement sera professé dans les Succursales – savoir :

1° dans la Maison d'Ecouen : par Mad. Edmont, Institutrice, pourvue du diplôme d'enseignement pour la langue anglaise ;

2° dans la maison des Loges : par Mad. Oudin, née Chanoy, Institutrice pourvue du même diplôme.

Mes. Edmont & Oudin recevront une indemnité annuelle de 300 f. pour le service supplémentaire qui leur est imposé.

Paris le 7 octobre 1885

Signé L. Faidherbe

Pour Copie Conforme,

Le Chef de la Division administrative

Maisons d'éducation, Registre n° 1, 10 septembre 1885 – 9 octobre 1889, décision n° 11 du grand chancelier en date du 7 octobre 1885, p. 11, archives MELH.

Amélie de Ryckebusch a participé à la refonte des programmes d'enseignement dès sa nomination en qualité d'inspectrice des études. Elle introduit en septembre 1885 les cours d'anglais dans les succursales. Elle remet en novembre 1885 au grand chancelier les « minutes des programmes de l'enseignement révisé et remis en ordre[4] ». Il y avait alors sept classes : *jaune, verte, violette, aurore, bleue, nacarat, blanche et cours supérieur.* La laïcisation des succursales en 1881 entraîne une réorganisation des ceintures, une *multicolore* étant attribuée aux élèves du cours supérieur. À la rentrée d'octobre de 1886, elle met en place une *classe préparatoire* destinée aux élèves qui « à leur entrée dans la maison de Saint-Denis, ne sont pas capables de suivre les cours de la 7e classe. Celles qui, au bout d'un an de séjour dans la classe préparatoire, ne seront pas encore en état d'entrer dans la 7e classe seront rendues à leur famille. Les élèves des classes préparatoires qui auront fait des progrès suffisants pourront passer dans la 7e classe dans le courant de l'année scolaire[5] ». Une ceinture noire est attribuée aux demoiselles de cette classe. À la rentrée d'octobre 1890, elle instaure des cours de comptabilité commerciale et télégraphie électrique à Ecouen. À celle de 1892, elle lance le *cours secondaire*, assimilé au cours supérieur, pour la préparation de l'examen. Cela entraîne la suppression en amont de la 7e classe et donc de la ceinture jaune. En même temps, elle crée

4. *Fastes de la Maison de St-Denis du 3 avril 1816 au 22 septembre 1929*, archives de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, registres des maisons d'éducation, GCLH 2024 002/135. Le registre saute de l'année 1896 à 1913.
5. *Maisons d'éducation, Registre n° 1, 10 septembre 1885 – 9 octobre 1889*, décision n° 78 du grand chancelier en date du 23 septembre 1886, p. 81.

une *classe des Arts* « comprenant[6] toutes les élèves des classes bleue, nacarat et blanche qui demandent à se consacrer plus spécialement à l'étude du dessin et de la musique ».

À l'issue d'une carrière bien remplie, Amélie Ryckebusch fut admise à la retraite à compter du 1er octobre 1913. Un décret du 11 juillet 1913 l'avait nommée surintendante honoraire. Elle avait passé cinquante-huit années de sa vie dans l'institution ! Le général Auguste Florentin, alors grand chancelier, qui avait tenu à présider la cérémonie des prix marquant le départ d'Amélie Ryckebusch, déclara[7] qu'elle quittait les maisons « en emportant les regrets, l'estime et l'affection de chacun ». Faute de crédits disponibles, la liquidation de sa retraite prit près de deux ans, ce qu'Amélie Ryckebusch traita avec humour dans un courrier adressé au grand chancelier.

Les tentatives de suppression des Maisons

La mission d'Amélie Ryckebusch a été tout sauf un long fleuve tranquille. Dès le début de la IIIe République en effet, les Maisons avaient été l'objet d'un certain nombre de critiques. L'anticléricalisme de l'époque généra de sévères attaques contre la Congrégation de la Mère de Dieu qui assurait l'enseignement dans les succursales d'Ecouen et des Loges. Dans un rapport établi au nom de la Commission du budget en 1879, le député Alphonse Noirot avait réclamé – sans succès comme depuis plusieurs années – que Saint-Denis et les succursales soient désormais rattachées au ministère de l'Instruction publique[8] : « Rien ne révèle dans l'intérieur des maisons que les demoiselles sont filles de légionnaire. (...) Un général est moins apte à diriger l'éducation de jeunes filles qu'un ministre de l'Instruction publique. (...) Ce sont de véritables couvents dont sont exclues les jeunes filles qui ne sont pas de religion catholique. (...) L'éducation donnée dans ces maisons n'est pas une éducation nationale. » Mais l'année suivante, le rapporteur de la Commission du Budget pour 1881, Victor Bousquet, eut gain de cause. Le 25 février 1881, un vote de la Chambre décida « que la Maison, tout en continuant à dépendre de la grande chancellerie sur le rapport administratif, serait dorénavant inspectée par le ministère de l'Instruction publique ». Les succursales furent laïcisées. Le 15 mars, le grand chancelier demanda à des dames de Saint-Denis de se porter volontaires pour partir enseigner aux Loges en remplacement des religieuses. Les sœurs quittèrent Ecouen le 21 avril 1881 et Les Loges le 21 septembre 1881. Le 4 octobre 1881, les nouveaux statuts marquant la réorganisation des Maisons furent mis en vigueur.

Les incertitudes sur l'avenir des Maisons n'empêchèrent pas le général Février, alors grand chancelier, d'envisager en 1883 de créer une quatrième maison pour y accueillir les orphelines âgées de quatre à neuf ans préalablement à leur entrée dans les trois Maisons, mais les crédits nécessaires ne furent pas votés et le projet fut abandonné. Les Maisons n'étaient pas encore sauvées. En 1887, des parlementaires demandèrent une nouvelle fois la suppression des Maisons pour des raisons budgétaires, mais sans succès. Le 16 novembre 1887, Amélie Ryckebusch reçut Paul Remoiville, rapporteur de la Commission du budget, commission qui

6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. HENNERESSE, Dominique, *Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur – Insignes, médailles et récompenses.* Panazol : Charles-Lavauzelle, 2005, p. 37.

avait une première fois voté la suppression des maisons de la Légion d'honneur avant de revenir sur son vote et de l'annuler. À son départ, la surintendante déclara : « Il s'est montré satisfait de tout ce qu'il a vu. » Le 22 juin 1895, quelques mois après son élection, le président de la République Félix Faure vint procéder à une revue complète de l'activité de Saint-Denis dans tous les domaines, accompagné par le ministre de la Justice Ludovic Trarieux et le chef de la maison militaire, le général de brigade Charles Tournier.

Cette visite « avait été tenue aussi secrète que possible à cause de la municipalité qu'on croyait hostile[9] ». Amélie Ryckebusch tint le discours suivant[10] : « Monsieur le président de la République. Nous saluons avec joie votre première visite à Saint-Denis. Permettez-moi de vous présenter ces dames qui sous la haute autorité du général Février élèvent nos enfants pour la famille, l'honneur et la Patrie. La République confère aux légionnaires cette magnifique récompense d'une éducation libérale et pratique donnée à leurs filles. Ces enfants savent qu'elles ont à payer une dette de reconnaissance maintenant par leur travail, plus tard par l'accomplissement de leurs devoirs de famille et de société. À vous, monsieur le président de la République, qui représentez ici la Patrie et l'État, l'hommage reconnaissant de nos cœurs. » Deux semaines plus tard, madame Félix Faure et sa fille vinrent à leur tour visiter Saint-Denis en compagnie de l'épouse du grand chancelier.

Buste en plâtre d'Amélie Ryckebusch, coll. MELH Saint-Denis, photo © Denis Maraux.

L'opposition aux Maisons était de nature purement politique ; la qualité de l'enseignement n'était pas en cause. Le 29 septembre 1889, le président de la République invita Amélie Ryckebusch avec l'intendante d'Ecouen et celle des Loges à la distribution solennelle des récompenses décernées pour l'Exposition universelle qui s'est tenue à Paris du 5 mai au 31 octobre 1889, à l'occasion de laquelle la tour Eiffel fut construite. Un « grand prix diplôme d'honneur » (la récompense la plus élevée[11]) fut attribué aux Maisons pour l'ensemble de leur enseignement, tandis que Les Loges reçurent une médaille d'or pour les cours professionnels.

9. *Fastes de la maison de St-Denis, op. cit.*
10. *Ibid.*
11. Les récompenses étaient dans l'ordre : le grand prix, la médaille d'or, la médaille d'argent, la médaille de bronze, la mention honorable.

Toutefois, en 1903, un projet de loi fut à nouveau déposé pour supprimer les Maisons. Mais en 1908 enfin, une commission extraparlementaire fut chargée d'étudier les modifications à apporter au Statut de la Légion d'honneur et à ses trois Maisons, ce qui allait assurer leur avenir. Si diverses modifications furent bien apportées au fonctionnement des Maisons en 1910, leur existence même ne fut plus jamais remise en cause.

Les obligations de la surintendante

La fonction de surintendante est source de nombreuses obligations de représentation et d'accueil de délégations étrangères. Tout au long de l'année se succédaient visites de ministres, de rapporteurs de la Commission du Budget, d'inspecteurs du ministère de l'Instruction publique, de responsables de la grande chancellerie, etc.

Le 1er octobre 1889, une députation officielle des Maisons avec les dames, les aumôniers, les professeurs externes, les médecins et huit élèves a été invitée aux obsèques du général Faidherbe aux Invalides. La délégation avait rang au cortège immédiatement après la famille et le conseil de l'ordre. Toutes les dames avaient eu exceptionnellement le droit de porter leurs insignes (le port en est interdit en dehors des Maisons). Les élèves en uniforme portaient un crêpe au bras. Les Maisons tout entières prirent le deuil pour un mois.

Autre obligation, l'accueil de délégations étrangères. Le 6 avril 1895 par exemple, un marquis (dont le nom n'a pas été noté dans *Fastes de la maison de St-Denis*) vînt à Saint-Denis avec la princesse japonaise Shimazu (d'une famille noble très influente de la province de Satsuma), accompagnée d'une dame d'honneur et d'un chef de bureau du ministère du Commerce. Cette princesse avait en charge la direction d'une maison d'éducation patronnée par l'impératrice du Japon. Le marquis a pris de nombreuses notes, notamment sur l'enseignement de la morale qui ne se donnait pas dans les écoles au Japon.

Mais c'est avec la Russie que les relations ont été les plus soutenues.

Les relations entre Amélie Ryckebusch et la Russie

Tout au long de sa carrière, Amélie Ryckebusch eut l'occasion de mettre en évidence ses qualités humaines et professionnelles, notamment au cours des relations suivies que la République française noua avec la Russie et ses tsars.

L'empire russe se préoccupait de longue date de l'éducation des jeunes filles. Prenant exemple sur l'Institution des demoiselles de Saint-Cyr, l'impératrice Catherine II avait créé en 1764 à Saint-Pétersbourg une maison d'éducation pour les jeunes filles, avec deux sections, l'une pour les demoiselles nobles, l'autre pour les roturières[12]. L'impératrice Maria-Feodorovna (Sophie de Wurtemberg), la veuve de Paul Ier, consacra – elle aussi – l'essentiel de son temps à la fondation d'hôpitaux, de salles d'asile et surtout d'établissements d'éducation pour jeunes filles, qui

12. RAMBAUD, Alfred. L'éducation des filles en Russie et les gymnases de femmes. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1873, n° 2, p. 321 et suivantes.

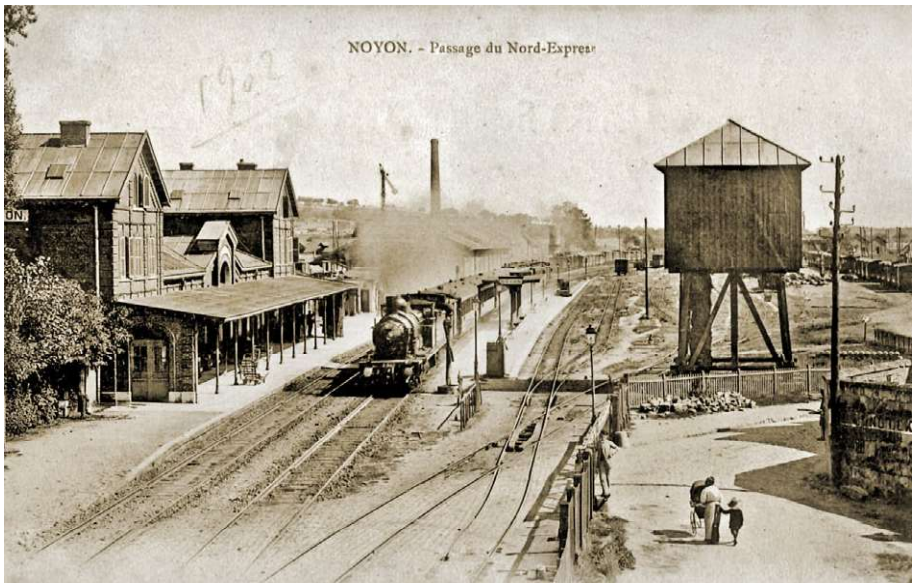

Le passage du Nord-Express à Noyon, carte postale, coll. privée.

prirent le nom de « Instituts ». Il y en avait sept principaux à Saint-Pétersbourg, l'*Institut patriotique*, l'*École d'Elisabeth* au Vassili-Ostrof, la *Société d'éducation des demoiselles nobles*, l'*École Alexandre* au couvent de Smolna, l'*Institut de Paul*, l'*Institut de Nicolas* et l'*Institut de l'ordre de Sainte-Catherine*, quatre à Moscou et une quinzaine dans les principales villes. Dans son article sur l'éducation des filles en Russie, Alfred Rambaud indique qu'il s'agissait de demi-couvents : « L'instruction était donnée par des laïques, mais le régime intérieur ne différait pas trop de celui des cloîtres. » L'impératrice Maria-Alexandrovna (Maximilienne de Hesse-Darmstadt) « résolut de faire pour la bourgeoisie ce que Maria-Feodorovna avait fait pour la noblesse[13] ». Elle ne prit pas exemple sur la France, mais sur l'Allemagne et surtout la Suisse[14] : « Un des plus beaux types d'écoles de filles est celle qui s'ouvrit à Berne vers 1836 sous le nom d'*École pour les filles de la ville* (*Einwöhner-Mädchen Schule*). On y dispensait l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, aux côtés d'une *école d'enfants* et d'une école de perfectionnement pour préparer aux fonctions d'institutrice. » Six « gymnases », c'est-à-dire des *écoles pour les jeunes filles externes*, furent ainsi créés à Saint-Pétersbourg et quatre à Moscou.

Dès le début de la IIIe République, des personnalités russes vinrent visiter les Maisons. Ainsi, Saint-Denis accueillit le 19 juillet 1875 la grande duchesse Alexandra Iossifovna de Russie (née Saxe-Altenbourg), belle-sœur de SM l'empereur de Russie (elle était l'épouse du frère de l'empereur, le grand-duc Constantin Nikolaïevitch). Le 29 juin 1876, elle revint accompagnée de sa sœur la princesse Thérèse de Saxe-Altenbourg, duchesse douairière de Dalécarlie, d'une dame d'honneur et d'un vice-amiral russe habitant Paris. Elle se rendit une nouvelle fois à Saint-Denis le 26 mai 1877.

Le 11 octobre 1889, madame de Meutern, directrice de l'Institut Saint-Nicolas à Moscou a « fait une visite dans le plus grand détail (...) qui avait pour but de voir fonctionner tous les

13. RAMBAUD, Alfred. *Op. cit*.
14. RAMBAUD, Alfred. *Op. cit*.

rouages, tous les services de la maison du point de vue de l'Instruction et de l'éducation afin d'en faire une étude comparative et fructueuse dans le but très élevé des Institutions Russes de même nature, Institutions très sérieusement et sympathiquement soutenues par SM l'Impératrice de Russie[15] ».

Le 16 décembre 1890, Amélie Ryckebusch reçu la visite du prince Georges Alexéieff, alors maître de Cour de SM l'empereur de Russie, futur grand maître et premier chambellan du tsar, « tuteur honoraire des Instituts de filles de Pétersbourg », qui parlait couramment français, allemand et anglais ; il suivit les demoiselles dans leurs activités toute la journée.

Le 31 janvier 1893, madame d'Artel, directrice du Grand Institut de Varsovie sous la protection de SM l'Impératrice de Russie, se rendit elle aussi à Saint-Denis.

Le 10 octobre 1893, ce fut le général comte Pratassoff, ancien gouverneur de Novgorod, chef de la chancellerie privée de SM l'empereur de Russie pour les établissements de l'impératrice Marie, qui visita Saint-Denis ; il s'est « intéressé vivement à toutes choses et au fonctionnement de chaque service », est-il écrit dans *Fastes de la Maison de St-Denis*.

À son tour, Amélie de Ryckebusch se rendit en Russie à la demande du grand chancelier en 1895. Il la chargea d'étudier les établissements similaires aux maisons d'éducation, et en particulier l'*École Alexandre*, l'institut du couvent Smolna de Saint-Pétersbourg.

Le voyage a dû être une véritable expédition. En transitant par Berlin, il fallait alors trois jours pour se rendre de Paris à Saint-Pétersbourg en train. Les compartiments de wagons-lits étaient tous de quatre places[16]. Circulant une fois par semaine, il desservait Bruxelles - Cologne - Hanovre - Berlin - Königsberg (ancienne ville du royaume de Prusse, détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, elle se situait au bord de la baltique, à l'emplacement actuel de la ville russe de Kaliningrad) - Dünaburg (aujourd'hui Daugavpils en Lettonie) - Saint-Pétersbourg[17]. Le voyage durait cinquante-deux heures entre Paris et Saint-Pétersbourg. Pour poursuivre jusqu'à Moscou, il fallait prendre la ligne ferroviaire[18] inaugurée au milieu des années 1850, quasi rectiligne, longue de six cent cinquante-huit kilomètres, et être prêt à voyager près de vingt-deux heures de plus ! Paris n'était pas encore reliée à Saint-Pétersbourg par le train « rapide » Nord Express[19], qui n'a été inauguré que le 9 mai 1896.

À son retour, la surintendante a remis au grand chancelier un rapport dont la trace a été perdue. Un article intitulé « L'éducation des jeunes filles en Russie », publié dans une revue[20] de 1896, en a heureusement rendu compte : « Plusieurs journaux rappellent que M. le grand-chancelier de la Légion d'honneur avait confié l'année dernière à Mme Ryckebusch, surintendante de la maison de Saint-Denis, la mission d'étudier l'organisation des établissements scolaires destinés à l'éducation des filles en Russie. Mme Ryckebusch, disent nos confrères, visita vingt-deux

15. *Fastes*, *op. cit*.
16. D'ORMESSON, marquis. La Russie de mon enfance. *Revue des deux Mondes*, p. 42.
17. Source : Wikipedia - Nord-Express.
18. Source : Wikipedia - Chemin de fer Saint-Pétersbourg-Moscou.
19. Source : Wikipedia, https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=20995248, - Matsukaze, Travail personnel, CC BY-SA 3.0.
20. L'éducation des jeunes filles en Russie, Revue des journaux, *Manuel général de l'Instruction primaire : journal hebdomadaire des instituteurs*. Paris : Librairie Hachette & Cie, Boulevard Saint-Germain n° 79, 1896, Tome XXXII, p. 323.

pensionnats, orphelinats ou gymnases de Saint-Pétersbourg, Moscou et Nijni Novgorod ; le résultat des observations recueillies au cours de sa mission a été consigné dans un rapport remis au grand-chancelier. »

L'organisation des établissements scolaires de jeunes filles est d'origine toute française : c'est après le voyage de Pierre-le-Grand en France que les premières bases en furent établies. Catherine II, puis l'impératrice Marie Feodorovna (Sophie-Dorothée de Wurtemberg), femme du tsar Paul Ier, ont fait construire la plupart de ces établissements d'instruction, qui sont placés sous le patronage de la couronne ; l'impératrice douairière, les grands-ducs et les grandes-duchesses leur accordent chaque année des subventions qui s'élèvent à 27 500 F.

Les élèves qui y reçoivent l'enseignement sont des filles de hauts fonctionnaires ou de personnalités importantes, et des pupilles, boursières ou demi-boursières choisies parmi les filles d'officiers sans fortune et de veuves de fonctionnaires. Au point de vue des programmes et des méthodes d'enseignement, ces établissements peuvent lutter avec les meilleurs des autres pays de l'Europe. Au cours de ses visites, la surintendante de la maison de Saint-Denis a été frappée du développement donné à l'étude de la langue française ; toutes les élèves apprennent à parler et à écrire le français et la plupart d'entre elles connaissent à fond les chefs-d'œuvre de notre littérature. À Nijni Novgorod, notamment, les jeunes élèves russes ont récité à Mme Ryckebusch des fables dans le plus pur français et chanté des cantates de nos meilleurs compositeurs. L'accent seul des enfants laisse à désirer, une grande partie des professeurs de français étant de nationalité belge.

À Saint-Denis, les élèves ne sont tenues d'apprendre qu'une seule langue étrangère, l'anglais ou l'allemand ; en Russie, elles doivent, en dehors de leur langue maternelle, étudier le français et l'allemand ou l'anglais. Le rapport de la surintendante conclut à l'extension de l'enseignement des langues vivantes dans le programme des établissements de la Légion d'honneur. »

On ne sait pas si Amélie Ryckebusch a rencontré l'impératrice lors de son séjour à Saint-Pétersbourg. Mais l'occasion lui fut rapidement donnée de nouer avec elle des relations privilégiées. En effet, en 1896, le jeune tsar Nicolas II, roi de Pologne, grand-duc de Finlande, dernier empereur de toutes les Russies, entreprit un exceptionnel voyage en France du 5 au 9 octobre, visant à consolider et célébrer l'alliance franco-russe signée quatre ans plus tôt par son père, Alexandre III. Il était accompagné de son épouse, Alexandra Feodorovna Romanova (Alix de Hesse-Darmstadt) et de leur première fille, la grande-duchesse Olga Nikolaïevna, âgée de seulement dix mois. « Plusieurs mois avant son

Portrait de la tsarine Alexandra Feodorovna Romanova, 1894, Wikipedia domaine public.

arrivée en France, écrit Marie-Martine Damel[21], le couple avait sollicité auprès du gouvernement français l'aide d'une personne à la probité d'âme et d'esprit absolue pour lui confier l'enfant durant leurs absences. Le grand chancelier de la Légion d'honneur, contacté aussitôt, attribua officiellement à Amélie la lourde charge de protéger et de veiller au bon traitement de la fillette pendant les quatre jours que dura le voyage du couple en France. C'est ainsi que, durant le séjour de l'impératrice en France, Amélie noua des relations personnelles et amicales avec la tsarine Alexandra, relations qui la conduisirent par la suite à effectuer plusieurs voyages à Saint-Pétersbourg au cours desquels elle eut la joie et le privilège de revoir la petite Olga.» Louis Bonneville de Marsangy[22] écrit que «l'impératrice douairière a offert à Mme Ryckebusch un magnifique bracelet équivalant à une décoration» en souvenir de son séjour en Russie.

Les marques de reconnaissance officielles décernées à Amélie Ryckebusch

Amélie Ryckebusch a reçu sa première décoration en juillet 1883, lorsqu'elle fut nommée officier d'académie, une distinction initialement réservée aux membres de l'enseignement public ou privé. En juillet 1889 déjà, elle fut promue officier de l'Instruction publique (2e et dernier niveau).

Par décret du 25 juin 1896, elle a été nommée chevalier de la Légion d'honneur; elle avait alors cinquante et un ans. Signe de l'importance qu'il accordait à cette nomination, le président de la République Félix Faure lui a remis lui-même son insigne le 2 juillet 1896.

Sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur est exceptionnelle. Si, statistiquement, elle est la soixantième femme nommée dans l'ordre depuis sa création par l'Empereur en 1802, en réalité, les femmes qui ont reçu la Légion d'honneur de sa création jusqu'en 1896 et qui n'étaient pas religieuses sont fort peu nombreuses. On sait que Napoléon avait des idées très arrêtées sur les femmes, qu'il voulait cantonner à des rôles de mère et de ménagère. Mais il n'était pas le seul.

Bien que Bonneville de Marsangy écrive que Napoléon a nommé le soldat Marie-Jeanne Schellinck chevalier de la Légion d'honneur par décret du 20 juin 1808, une lettre de 1817 du maréchal Mc Donald, alors grand chancelier, précise qu'aucune femme n'a été nommée dans l'ordre sous Napoléon. Il n'y en eut aucune non plus sous Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe. Sous la IIe République et le Second Empire, sept femmes ont reçu la croix de chevalier : le sous-lieutenant honoraire Angélique Duchemin veuve Brulon (la toute première femme nommée dans l'ordre), quatre religieuses, Marie-Rosalie dite Rosa Bonheur, artiste peintre, et Marie-Amélie Abicot de Ragis, une femme auteur d'actes d'héroïsme. Aucune nomination n'est intervenue de 1865 jusqu'en 1875, où deux religieuses ont été nommées. Deux nouvelles croix ont été décernées à des femmes, l'une en 1878 et l'autre en 1880, pour leur conduite exemplaire pendant la guerre de 1870. À partir de 1883, et jusqu'en 1896, il y

21. DAMEL, Marie-Martine, *Parler d'eux pour parler de moi*. Hambourg : Éditions Bod, 2025. Cet ouvrage est resté dans le cercle familial.
22. BONNEVILLE DE MARSANGY, Louis, *La Légion d'honneur, 1802 – 1900*. Paris : Librairie Renouard - H. Laurens Éditeur, 1907.

Par décret en date du 25 juin 1896, rendu sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, et vu la déclaration du conseil de l'ordre, du même jour, portant que la nomination comprise dans ledit décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommée chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Mme Ryckebusch (Amélie), surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, ancienne élève de la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, successivement dame (1862-1881), sous-directrice et directrice des études (1881-1885), inspectrice (1885-1888), surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur depuis le 1er janvier 1888. A exercé ces diverses fonctions avec la plus grande distinction.

Extrait *du Journal officiel de la République française*, 28 juin 1896.

Insigne d'officier d'académie (à gauche) et d'officier de l'Instruction publique (à droite), coll. privée.

Procès-verbal de réception des insignes d'officier de la Légion d'honneur d'Amélie Ryckebusch, 23 juillet 1912, base Léonore.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR.

N° 12169

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN Officier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le vingt trois juillet mil neuf cent Douze.

Nous, Général de Division Mamoury, Gouverneur Militaire de Paris Grand Officier de la Légion d'Honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du Dix neuf juillet mil neuf cent Douze avons fait introduire Madame Ryckebusch Surintendante des Maisons d'Éducation de la Légion d'Honneur

promue Officier de la Légion d'honneur, à l'effet de la recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* Officier *de la Légion* « *d'honneur* ».

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à St Denis, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, *Le Délégué,*

72-62-1911. [2001]

Extrait *du Journal officiel de la République française*, 14 juillet 1912.

14 Juillet 1912

Ministère de la justice.

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 1912, le Président de la République a, par décision du 11 juillet 1912, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, accordé des grâces, commutations ou réductions de peines à 54 condamnés pour crimes ou délits de droit commun, détenus à la Nouvelle-Calédonie, à la Guyane française et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie.

(Grande chancellerie de la Légion d'honneur.)

Le Président de la République française,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 11 juillet 1912, portant que les protions et nominations comprises dans le présent décret, sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur ;

Sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur,

Décrète :

Art. 1er. — Sont promus au grade d'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur :

MM.

Collin (Auguste-Ange-Marie), premier président honoraire de la cour d'appel de Bastia ; 39 ans de services dans la magistrature, dont plus de dix ans comme premier président. Chevalier du 6 juillet 1886.

Ribot (Théodule-Armand-Ferdinand-Constant), professeur honoraire au Collège de France, agrégé de philosophie, docteur ès lettres, membre de l'Institut ; 26 ans de services, dont 13 au Collège de France, fondateur directeur de la *Revue philosophique*. Auteur de nombreuses et savantes publications universellement connues et estimées. Chevalier du 4 juin 1887.

Ricard (Alfred-Louis), chirurgien des hôpitaux et professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, chirurgien consultant des maisons d'éducation de la Légion d'honneur depuis plus de 3 ans. A rendu dans ces maisons les services les plus appréciés en pratiquant avec succès et un grand désintéressement de nombreuses opérations. Chevalier du 1er août 1901.

Mme Ryckebusch (Amélie), surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur depuis 25 ans. A toujours exercé ces importantes fonctions avec la plus haute distinction et le plus entier dévouement. Chevalier du 25 juin 1896.